



SECTION 1 - IDENTIFICATION

- 1.1. **Étiquette produit**
Panneaux de pierres architecturales Willki
- 1.2. **Utilisation recommandée**
Matériau de construction pour mur intérieur ou extérieur
- 1.3. **Manufacturier**
Déco Nat Inc.
15, rue de l'Atlantique
Bromont, QC (Canada) J2L 2R3
450-534-1250
- 1.4. **Numéro de téléphone d'urgence**
450-534-1250 8h – 16h30 (HNE) lundi au vendredi

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

- 2.1. **Classification des dangers de la substance ou du mélange**
Ce produit est un article tel que défini dans la norme OSHA Hazard Communication Standard [29 CFR 1910.1200 (c)] et est exempté des exigences réglementaires lorsqu'il est manipulé comme un produit fabriqué. Cette fiche de données de sécurité (FDS) contient des informations supplémentaires sur les risques pour la santé liés à l'activité de coupe, de meulage, d'écrasement, de perçage ou de rupture pouvant entraîner la génération de poussière
Classification (GHS-US) Irritation oculaire 2B
Irritation respiratoire exposition unique STOT 3
Maladie respiratoire STOT exposition répétée 2
Carcinogène 1A
- 2.2. **Éléments d'étiquetage**
Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

Mot de signal	Avertissement		
Mentions de danger	Peut provoquer une irritation des yeux (H320) Peut irriter les voies respiratoires (H335) Peut provoquer le cancer (H350) Peut endommager le système respiratoire en cas d'exposition prolongée ou répétée (H372)		
Conseils de prudence	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. (P202) Évitez de respirer la poussière; en cas de ventilation insuffisante, porter une protection respiratoire. (P264) (P284) Couper / broyer / émietter le produit dans un endroit bien ventilé. (P271) Porter des gants de protection, des vêtements de protection et une protection oculaire. (P280)		
- 2.3. **Autres dangers**
La poussière générée par la coupe, le meulage, l'écrasement, le perçage ou le bris peut aggraver les problèmes oculaires, cutanés ou respiratoires préexistants.

SECTION 3 – COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Le produit est un morceau de béton durci qui peut former des poussières dangereuses lorsqu'il est soumis à la coupe, au meulage, au perçage ou à la rupture.

Ingrédients dangereux	Numéro CAS	Concentration (approx.)
Ciment Portland	65997-15-1	15-30% par masse
Laitier	65996-69-2	40-70% par masse
Pigments d'oxyde de fer	1309-37-1	0-5% par masse
Adjuvants chimiques	Interne	0-5% par masse

Note: Ce produit contient des substances supplémentaires non classées à de faibles concentrations qui ne contribuent pas aux dangers de ce produit.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

4.1 Premiers soins par voie d'exposition

INHALATION	Retirer de l'exposition aux particules en suspension dans l'air et amener la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour respirer.
CONTACT AVEC LA PEAU	Lavez à l'eau et au savon. Si une réaction allergique provoque une éruption cutanée qui ne guérit pas en quelques jours, consultez un médecin. Traitez les abrasions comme toute autre éraflure ou coupure avec des désinfectants et des bandages.
CONTACT AVEC LES YEUX	Rincer avec précaution à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact si elles sont présentes et faciles à enlever. Continuez à rincer jusqu'à ce que la douleur ou l'irritation disparaisse. Obtenez une assistance médicale si l'irritation persiste.
INGESTION	Ce n'est pas une voie d'exposition normale. En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Ne portez rien à la bouche d'une personne inconsciente.
SI LES SYMPTÔMES PERSISTENT	Obtenez une assistance médicale ou obtenez un avis médical.

4.2 Principaux symptômes et effets

EFFETS AIGUS	L'exposition directe à la poussière générée par la coupe, le meulage, l'écrasement, le perçage ou la rupture peut provoquer des lésions oculaires / irritation, une irritation cutanée et une irritation respiratoire. La poussière peut sécher et irriter la peau et provoquer une dermatite. Peut irriter les yeux et la peau par abrasion mécanique.
EFFETS RETARDÉS	Une exposition chronique à la poussière inhalée générée par la coupe, le meulage, l'écrasement, le perçage ou la rupture peut provoquer des lésions pulmonaires en cas d'exposition répétée. L'inhalation chronique de poussières contenant de la silice cristalline libre peut entraîner une silicose.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitement spécial

Chaque fois que les symptômes d'irritation oculaire ou respiratoire persistent, une attention médicale doit être obtenue.

SECTION 5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

5.1 **Moyens d'extinction appropriés**

Le produit n'est pas inflammable. Utilisez un moyen d'extinction approprié pour le feu environnant.

5.2 **Moyens d'extinction inappropriés**

N'est pas applicable.

5.3 **Dangers spécifiques résultant du produit dangereux**

La pierre fabriquée telle qu'expédiée ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.

5.4 **Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers**

N'est pas applicable.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales: Ne pas respirer la poussière. Ne pas mettre dans les yeux, sur la peau ou sur les vêtements. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

6.1.1 **Pour le personnel non urgent**

Équipement protecteur : Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié.

Procédures d'urgence : Évacuer le personnel inutile.

6.1.2 **Pour le personnel d'urgence**

Équipement protecteur : Équiper l'équipe de nettoyage d'une protection appropriée.

Procédures d'urgence : Aérez la zone si de la poussière est présente.

6.1.3 **Précautions environnementales**

Réutiliser le produit comme il convient pour éviter son élimination.

6.2 **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Pour confinement : Contenez et collectez comme n'importe quel solide. Évitez les actions qui entraînent la dispersion de la poussière dans l'air. Ne pas respirer la poussière et ne pas laisser de grandes quantités de poussière entrer en contact avec la peau. Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection individuelle.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

7.1 **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Minimiser la création et l'accumulation de poussière. Évitez de respirer la poussière.

7.2 **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Empilez et stockez toujours la pierre manufacturée de manière stable pour éviter les risques de chute.

SECTION 8 – CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

Ingrédient	OSHA PEL ⁽¹⁾	ACGIH-TLV ⁽²⁾	NIOSH REL ⁽³⁾
Ciment Portland	15 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (respirable)	10 mg/m ³ (poussière totale)	10 mg/m ³ (poussière totale) 5 mg/m ³ (respirable)
Laitier	Non-établi	Non-établi	Non-établi
Pigments d'oxide de fer	10 mg/m ³ (respirable)	5 mg/m ³ (respirable)	5 mg/m ³ (poussière totale)

(1) OSHA PEL (Permissible Exposure Level at 29 CFR 1910.1000)

(2) ACGIH-TLV (American Conference of Governmental Industrial Hygienists-Threshold Limit Values 2015)

(3) NIOSH REL (National Institute for Occupational Safety & Health Recommended Exposure Limit)

8.2 Contrôles d'ingénierie appropriés

Assurer une ventilation adéquate pour maintenir les expositions en dessous des valeurs limites OSHA PEL et ACGIH TLV pour le quartz et autres substances. L'équipement électrique doit être équipé de dispositifs de dépoussiérage en cas de coupe / broyage / déchetage de produits. Un équipement de lavage oculaire d'urgence doit être disponible à proximité immédiate de toute exposition potentielle.

8.3 Équipement de protection individuelle

Lunettes de protection ou lunettes de sécurité et gants. Porter une protection respiratoire en cas de présence de poussière lors de la coupe / broyage / déchetage du produit.

Protection des mains :	Gants de protection appropriés pour éviter l'abrasion et les blessures aux mains.
Protection des yeux et du visage :	Lunettes de sécurité, lunettes de protection et/ou écran facial approuvés.
Protection de la peau et du corps :	Porter des vêtements de protection appropriés.
Protection respiratoire :	Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est constatée, une protection respiratoire approuvée doit être portée.



SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Solide	Limite d'inflammabilité inférieure	Indisponible
Apparence	Variété de couleurs, textures	Limite d'inflammabilité supérieure	Indisponible
Odeur	Inodore	Pression de vapeur	Indisponible
Seuil d'odeur	Indisponible	Densité de vapeur relative à 20 °C	Indisponible
pH	Indisponible	Densité relative	Indisponible
Point de fusion/point de congélation	Indisponible	Solubilité	Indisponible
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	Indisponible	Coefficient de partage : N-octanol/eau	Indisponible
Point de rupture	Indisponible	Température d'auto-ignition	Indisponible
Taux d'évaporation	Indisponible	Température de décomposition	Indisponible
Inflammabilité (solide; gaz)	Non combustible	Viscosité	Indisponible

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Des réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales
Stabilité chimique	Stable dans les conditions de manipulation
Possibilité de réactions dangereuses	Indisponible
Conditions à éviter	Indisponible
Matières incompatibles	Indisponible
Produits de décomposition dangereux	Indisponible

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les voies d'exposition probables

La pierre fabriquée telle qu'expédiée ne présente pas de risque d'inhalation, d'ingestion ou de contact.

INHALATION	La poussière ou les morceaux de pierre fabriqués peuvent provoquer une congestion et une irritation des voies nasales et respiratoires.
CONTACT AVEC LA PEAU	La poussière ou les morceaux de pierre fabriqués peuvent provoquer des réactions allergiques chez les personnes hypersensibles; Peut provoquer des coupures et des abrasions cutanées.
CONTACT AVEC LES YEUX	Peut provoquer une irritation par abrasion avec de la poussière ou des résidus.
INGESTION	Ce n'est pas une voie d'exposition normale. Peut entraîner une obstruction et une irritation temporaire du tube digestif.

11.2 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Les propriétés toxicologiques de la formulation n'ont pas été étudiées. Les informations de cette section décrivent les dangers potentiels de la silice cristalline. La poussière de pierre fabriquée peut contenir de la silice cristalline, un produit chimique qui a été déterminé par certains organismes comme causant le cancer et d'autres produits chimiques connus pour causer le cancer, des anomalies congénitales et d'autres troubles de la reproduction. L'inhalation de poussière de pierre fabriquée au-dessus des niveaux d'exposition établis ou recommandés doit être évitée en utilisant un sciage ou une mise en forme humide et/ou en utilisant un respirateur approuvé par NIOSH et/ou MSHA.

11.2.1 Statut cancérigène

Les classifications de cancérogénéité suivantes pour la silice cristalline ont été établies par les agences suivantes :

OSHA: Non réglementé comme
cancérigène
IARC: Groupe 1 cancérigène

NIOSH: Cancérigène, sans autre catégorisation pour les
humains
NTP: Cancérigène connu

11.3 Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Effets immédiats : L'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires due à l'abrasion ou à l'inhalation de poussière produira un inconfort immédiat et les premiers soins seront fournis.

Effets différés et chroniques: L'inhalation de poussières de manière prolongée ou répétée peut entraîner une maladie pulmonaire chronique ou une silicose, et peut également entraîner un cancer du poumon, en particulier chez les fumeurs de tabac.

11.4 Mesures numériques de la toxicité, y compris les estimations de la toxicité aiguë (ETA)

Les effets aigus et chroniques de l'exposition à la poussière de ce produit n'ont pas été quantifiés.

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité	Aucune information supplémentaire disponible
Persistence et dégradabilité	Indisponible
Potentiel de bioaccumulation	Indisponible
Mobilité dans le sol	Indisponible
Autres effets indésirables	Indisponible

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Considéré comme un déchet non dangereux. Respectez les réglementations fédérales, provinciales et locales applicables.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Ce matériau n'est pas réglementé pour le transport en tant que matière dangereuse/marchandise dangereuse. Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques au produit

SARA 311 & 312	Risque aigu et chronique pour la santé lorsque des poussières sont générées. Il n'y a aucun risque d'incendie, de dégagement soudain de pression ou de risque réactif.
EPCRA Section 313	Les pierres fabriquées telles qu'elles sont expédiées ne sont pas soumises aux exigences de déclaration de la section 313, inventaire des rejets de produits chimiques toxiques.
Règles canadiennes et américaines	L'oxyde de fer et le quartz figurent sur une ou plusieurs listes nationales de substances dangereuses, ainsi que sur la liste de divulgation des ingrédients de la Loi canadienne sur les produits dangereux.
Californie	Comme le prévoit le California Safe Drinking Water and Toxic Enforcement de 1986, la déclaration suivante s'applique:

AVERTISSEMENT: Ce produit peut contenir des produits chimiques reconnus par l'État de Californie comme pouvant provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou d'autres troubles de la reproduction.

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

16.1 **Date de préparation ou dernière révision**

08/05/2025

16.2 **Abbreviations**

ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
CAS	Chemical Abstract Service Registry Number
CFR	Code of Federal Regulations
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act
GHS	Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
IARC	International Agency for Research on Cancer
MSHA	Mine Safety and Health Administration
NIOSH	National Institute for Occupational Safety & Health
NTP	National Toxicology Program
OSHA	Occupational Safety and Health Administration
PEL	Permissible Exposure Level
PPE	Personal Protective Equipment
REL	Recommended Exposure Limit
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act
SDS	Safety Data Sheet
STOT	Specific Target Organ Toxicity-
TLV	Threshold Limit Values

16.3 **Préparé par**

Déco Nat Inc.

16.4 **Limite**

Les informations et recommandations énoncées dans le présent document sont basées sur les données que nous avons en notre possession et nous estimons qu'elles sont exactes. Il est toutefois de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la sécurité, la toxicité ou l'aptitude à son propre usage du produit décrit ici. Parce que les actions des autres sont hors de notre contrôle, Déco Nat Inc. ne donne aucune garantie expresse ou implicite concernant l'exactitude des données ou les résultats à obtenir de leur utilisation.

Fin fiche de données de sécurité